

Réunion du 3 octobre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

**N° CP/2016/485 - Construction de logements sociaux - 1323  
PDH-Proposition d'attribution d'agrément pour des opérations  
financées en prêt social de location-accession (PSLA) au titre  
de la délégation des aides à la pierre de l'Etat**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président:

- décide d'attribuer un agrément en prêt social de location-accession (PSLA) à la société "Pierres et Territoires de France-Alsace" pour la construction en location-accession de 5 logements collectifs dans l'opération de construction de six logements située rue des Grives à GEUDERTHEIM.
- approuve les termes des projets de convention ci-annexés, à conclure entre le Département et la société "Pierres et Territoires de France - Alsace" pour l'agrément en vue de la construction au moyen d'un prêt mentionné au I de l'article R.331-76-5-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, de 5 logements neufs faisant l'objet de contrats de location-accession et précisant les engagements réciproques entre le Département et la société "Pierres et Territoires de France-Alsace" dans le cadre d'une opération de location-accession.
- autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161003-lmc1103358-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 10/10/16